



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 33417

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les recommandations de la Cour des comptes intitulé « La mise en oeuvre du plan cancer » publié en juin 2008. Dans ce rapport, la Cour des comptes préconise d'inviter plus fermement les professionnels de santé à généraliser la prescription des dépistages, comme des mesures de prévention à toutes les étapes (prévention primaire, secondaire et tertiaire). Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministère chargé de la santé a été à l'initiative d'une généralisation d'un programme organisé de dépistage du cancer du sein à l'ensemble du territoire national. Depuis 2004, toutes les femmes âgées de cinquante à soixante-quatorze ans se voient proposer une mammographie avec deux incidences radiologiques prise en charge à 100 % par l'assurance maladie tous les deux ans. Le taux de participation à ce programme est en progression constante et est évalué à 50,7 % en 2007 par l'Institut de veille sanitaire contre 44 % en 2005. Parallèlement, un nombre important de femmes suivent un dépistage à titre individuel en dehors de ce programme. La couverture par mammographie de la population féminine ciblée est ainsi estimée à plus de 60 % par l'une ou l'autre de ces modalités. L'autorisation récente de la technologie numérique devrait permettre d'inclure de nouveaux centres de radiologie dans le programme conduisant à une augmentation de cette participation. L'Institut national du cancer réalise régulièrement des campagnes médiatiques et un mois de sensibilisation au cancer du sein (Octobre rose) a été mis en place dans ce but. Concernant le dépistage organisé du cancer du colon, ce programme est généralisé à l'ensemble des départements depuis mars 2008. Il consiste à proposer aux femmes et hommes de cinquante à soixante-quatorze ans, un test de recherche de sang occulte dans les selles. La participation au dépistage organisé du cancer colorectal est estimée à 40 % pour 2007. Pour ces deux programmes organisés de dépistage la généralisation en place favorisera la participation puisque l'ensemble de la population cible sera destinataire d'une invitation au cours des deux prochaines années. Enfin, deux grandes campagnes de communication autour des dépistages sont régulièrement organisées par l'Institut national du cancer afin d'informer et d'inciter les publics et les professionnels de santé aux programmes nationaux de dépistages organisés.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33417

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8976

Réponse publiée le : 23 décembre 2008, page 11208